



Module 7

Transcription du tutoriel sur les brevets d'inventions

Introduction module 7

Dans la très grande majorité des cas, le dépôt national unique initial ne suffit pas. Il faut envisager son extension à l'étranger pour une efficacité optimale. Nous exposerons dans ce module les types de dépôts propres à l'international et plus spécifiquement le dépôt à bureau unique agréé par une communauté de pays, dans le cadre d'accords contractuels. Le Patent Cooperation Treaty, qui donne lieu à la procédure dite PCT. Le PCT est géré par l'OMPI, l'Office Mondiale de la Propriété Intellectuelle, alias WIPO, World Intellectual Property Organization, dont le siège est à Genève. Nous analyserons les phases successives du dépôt de brevet international, toujours au travers d'un schéma temporel, avec quelques exemples commentés de publication du WIPO.

